

Article 31 du Règlement

Ce que je veux faire comprendre, monsieur le Président, c'est que la loi est à mon avis suffisante sous son libellé actuel. On ne peut y faire exception qu'avec l'approbation du Parlement, et uniquement dans des cas où il s'agit de protéger juridiquement les enfants et de protéger un héritage qui pourrait leur être laissé. Si ce n'était que pour cette raison, je soutiens qu'on devrait laisser la loi rester telle qu'elle est, car il y a des exceptions à toute règle et à toute loi, et le Parlement devrait se prononcer sur l'exception dans ce genre de cas.

J'invite les députés à retrouver le compte rendu de ce débat—je n'ai pas eu le temps de le faire moi-même—et de revoir tout ce qui s'est dit et s'est fait à ce moment-là.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. DeBlois): Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: Oui.

La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est déféré à un Comité législatif.

Le président suppléant (M. DeBlois): La Chambre ajourne donc ses travaux à 14 heures cet après-midi.

(La séance est levée à 13 h 28.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LE PRIX NOBEL DE LA PAIX

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, l'Union soviétique a parcouru beaucoup de chemin depuis les jours sombres de la guerre froide, lorsque le pouvoir militaire soviétique et une dictature communiste réprimaient le peuple et menaçaient la sécurité mondiale à l'étranger.

Aujourd'hui, on a attribué le prix Nobel de la paix de 1990 à M. Mikhaïl Gorbatchev, en reconnaissance du travail phénoménal qu'il a accompli pour mettre fin à la guerre froide et réduire radicalement la menace d'une guerre nucléaire. D'abord sceptique, puis intrigué, optimiste et, enfin, convaincu, le monde voyait se dérouler sous ses yeux des événements qu'il avait crus impossibles. M. Mikhaïl Gorbatchev, en préconisant la négociation et la confiance, a amené l'Union soviétique à occuper une

nouvelle place au sein de la communauté internationale et des Nations Unies.

Monsieur le Président, l'histoire se souviendra de l'année 1990 comme de celle où l'amitié entre l'Est et l'Ouest aura permis de libérer les esprits les meilleurs et les plus brillants de la communauté internationale afin qu'ils règlent les pressants problèmes environnementaux, sociaux et politiques, qui ne sont plus relégués au second plan à cause de la guerre froide. M. Gorbatchev mérite bien les honneurs qu'on lui rend aujourd'hui pour avoir contribué à donner naissance à cette nouvelle réalité.

* * *

LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

M. Stan Wilbee (Delta): Monsieur le Président, le *Methotrexate* est un médicament qui est en vente depuis des années en tant que remède efficace contre certaines formes de cancer.

Quand elles prenaient ce médicament, certaines personnes remarquaient que leurs douleurs arthritiques diminuaient considérablement. Des études ont démontré par la suite que le *Methotrexate* était efficace contre l'arthrite à des doses bien inférieures à celles prescrites pour le traitement du cancer.

La société qui fabrique ce produit le commercialise maintenant sous un nouveau nom, *Rhematrix*, à un prix quatre fois supérieur à celui du *Methotrexate*, même si sa composition n'a pas changé. Sous son nom initial, ce médicament n'est plus offert au public, sauf dans les pharmacies d'hôpitaux.

Je demanderais au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social de faire enquête et de s'assurer que le public canadien ne se fait pas voler par suite de ce changement dans la commercialisation d'un produit fabriqué par une grande société pharmaceutique.

* * *

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

M. Bill Attewell (Markham—Whitchurch—Stouffville): Monsieur le Président, je voudrais rendre hommage aujourd'hui au lieutenant John van Nostrand du village de Vandorf qui sert sur le NCSM *Athabaskan*, lequel est actuellement stationné dans le golfe Persique au large de Bar Bahrain, à seulement 200 miles du Koweït.

J'ai rencontré hier Janet, la mère de John. Son mari, Peter, et elle ont parlé à John au téléphone le dimanche 30 septembre. Ce dernier, qui est mécanicien, était de bonne humeur, il avait bon moral et a déclaré que le NCSM *Athabaskan* fonctionnait bien. John, qui est âgé de 29 ans, est dans la Marine canadienne depuis presque